

AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE DES VEHICULES



SARL CCT GENOT FRANCK
RTE NATIONALE 140
46120 LACAPELLE MARIVAL FRANCE
Tel: 0544000006
Email: franckgenot46@gmail.com

GAEC LE SIREYOL
LDIT SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Echéance

Observation

Echéance au 25/09/2025

Escompte pour paiement anticipé : 0%

Pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art L 441 6 C Com)

Facture N° F5008118 du 25/09/2025

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
08110	VISITE COMPLETE	1	62.08 €	0.00 €		62.08 €
	Le ; 25/09/2025 Immat ; AD-232-DX Marque ; RENAULT Modèle ; KANGOO N/S ; VF1FW1AB541795075 Km ; 252618 Prop. ; GAEC LE SIREYOL Hors Redevance OTC		62.08 €	0.00 €	20.00 %	62.08 €

REGLEMENT(S) (C) Cheque de 75.00 € le 25/09/2025:	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 21/10/2024)	TOTAL HT :	62.50 €
	Redevance versée a l'OTC 0.42 € HT	TOTAL TVA 20.0 % :	12.50 €
	HT Prestations 62.08 €	TOTAL TTC	75.00 €
	TTC OTC 0.50 €	Restant à payer :	0.00 €

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT VL : S046S012

CCT GENOT FRANCK SARL au capital de : 0.00€ - SIREN 394625883 - SIRET 39462588300019 - RCS B394625883 - CAHORS Code APE: 743A - N° : FR 33 3946258 - IBAN - BIC

Siège social : CCT GENOT FRANCK, RN140 46120 LACAPELLE MARIVAL

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.